

Québec, le 21 février 2006

M<sup>me</sup> Marie-Hélène Salvail  
Agent principal – Affaires environnementales  
Transports Canada  
Région du Québec  
700, Leigh Capréol  
Dorval (Québec) H4Y 1G7

**Objet : Projet de construction de réservoirs additionnels d'entreposage de produits liquides dans Montréal-Est.**

Madame,

À la suite de la première partie de l'audience publique tenue les 13, 14 et 15 février derniers sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet les questions suivantes :

1. De quelle façon Transport Canada (Garde côtière) évalue les risques d'accidents technologiques (explosions et incendies de cargaison), liés au transport maritime notamment au quai n° 94 du Port de Montréal? Par exemple, existe-t-il des scénarios d'accidents (normalisés et alternatifs) pour les navires ?
2. Par quels moyens votre ministère s'assure de la protection de la population environnante advenant un accident technologique majeur ?
3. Quelle est l'incidence d'accidents ou de déversements survenus sur des navires ?
4. Quelle est la responsabilité de Transport Canada face à une nuisance éventuelle provenant d'un navire amarré au Port de Montréal, notamment en ce qui concerne l'ambiance sonore et la qualité de l'air ?

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 3 mars prochain, compte tenu de la deuxième partie de l'audience débutant le 13 mars prochain au même endroit que lors de la première partie.

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Coordonnatrice du secrétariat  
de la commission



Renée Poliquin

c.c. M. Michel Bouliane, Sécurité maritime